

IDENTIFICATION DES MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DCE OU SDAGE

BASSIN VERSANT	Aude amont	Problème à traiter (1)	Objectif spécifique visé (2)	Mesure opérationnelle pour atteindre les objectifs DCE ou SDAGE (3)				Précisions sur le secteur concerné (4)			Faisabilité des mesures (5)		Délais (6)		Identification des impacts majeurs des mesures sélectionnées (7)	Maîtrise d'ouvrage pressentie (8)	Commentaires (9)
				Mesure actée aujourd'hui (31)		Mesure complémentaire à mettre en oeuvre (32)		N°masses d'eau (41)	Précisions (X unités de quantification) (42)	Estimation de coût (43)	Technique (51)	Financière (52)	Réalisation av 2012 (61)	Réponse du milieu av 2015 (62)			
				Mesure (311)	Code mesure (312)	Mesure (321)	Code mesure (322)										
		Artificialisation	Restaurer la continuité amont/aval			Continuité amont/aval : création de passes à poissons	3C11;3C12;3B01	203-204-202-201-197-198			oui	Difficulté	difficile	oui	Gestionnaires des ouvrages	Etat et gestionnaires des ouvrages + collectivités	Connaissances préalables pour prioriser les cibler les travaux - Surveiller la fonctionnalité des passes existantes et recourir aux adaptations nécessaires le cas échéant
		Artificialisation				Veillez à la cohérence entre le mode de gestion des barrages et le maintien de la qualité des PE	00	L 122 - L125			oui	difficile	difficile	incertaine	Gestionnaires des ouvrages	Gestionnaires des ouvrages	Mode de gestion actuellement satisfaisant pour Matemale (L 122)
		Artificialisation	Restaurer la continuité amont/aval			Préserver ou restaurer le transit sédimentaire	3C08;3C07;3C09	205-203-204-202-201-197-198			oui	difficile	difficile	oui	Gestionnaires des ouvrages	Etat et gestionnaires des ouvrages + collectivités	Seuil abandonnés, ont un rôle à voir au cas par cas et trouver un maître d'ouvrage, qui va gérer le transport solide. Nécessité d'étudier l'impact des seuils sur le milieu, leur "effaçabilité" dans ce cas le nouvel impact. Identifier les seuils qui permettent de restaurer une fonctionnalité du milieu aquatique.
		Artificialisation	Plan de gestion des débits			Augmentation du débit réservé	3C01;3C02	205-203-204-202-201			oui	oui	difficile	oui	Gestionnaires des ouvrages	Etat et gestionnaires des ouvrages	
		Artificialisation	Plan de gestion des débits			Gestion des lâchers et des vidanges	3C09;00	205-203-204-202-201			oui	oui	oui	oui	Gestionnaires des ouvrages	Etat et gestionnaires des ouvrages	Etudes HVA qui ont donné des orientations, existence de règlement d'eau avec chasse coordonnée des ouvrages.
		Artificialisation				Préserver ou créer des champs d'expansion de crues	4A09	198-200			oui	difficile	difficile	oui		Collectivité	Cours d'eau à risque par rapport aux crues méditerranéennes
		Artificialisation				Plan d'entretien de la ripisylve (revégétalisation, restauration, etc.)	3C17	BV			oui	oui	oui	oui		Collectivité	en amont d'Axat
		Artificialisation				Restaurer la dynamique latérale	3C16	BV			oui	difficile	difficile	oui		Collectivité	Mesure applicable préférentiellement sur secteur en déprise agricole actuelle ou future, anciennes gravières
		Artificialisation				Identification des sources potentielles d'apport de sables et limons (problématique érosion)	3C06;00	BV			oui	oui	oui				
		Artificialisation				Gestion de l'espace vis-à-vis de la problématique "érosion des sols"	3C06	BV			difficile	oui	difficile	incertaine			Concerne les apports de sables (pistes de ski été/hiver, exploitation forestière ...). Pertes piscicoles importantes
		Pollution agricole				Diagnostic complet et animateur agricole : formation/sensibilisation/animation	5D20;5D19;5D24	BV			oui	oui	oui			Profession agricole - Collectivité	
		Pollution agricole				Pratiques alternatives à l'utilisation des pesticides et utilisation raisonnée des fertilisants	5D01;5C10	197-198-199-6310			oui	difficile	difficile	oui	Profession agricole	Profession agricole - Collectivité	
		Pollution agricole				Aménagement de l'espace rural : création de bandes enherbées, ZH, gestion des fossés	5D07;00	197-198-199-6310			oui	difficile	difficile	oui	Profession agricole	Profession agricole - Collectivité	

Atteinte du

Pollution agricole			Traitement des effluents des aires de lavage et de remplissage	5D12;5D10	197-198			difficile	difficile	difficile	oui		Profession agricole Collectivités	La zone viticole remonte au delà de Limoux, et va jusqu'à Couiza.
Pollution agricole			Meilleure gestion des effluents d'élevage (épandage)	5C06;5C07	197-198			oui	oui	oui	oui		Profession agricole	
Pollution agricole			Limitation des sols nus en automne-hiver	5C02;5C04	197-198			oui	oui	oui	oui		Profession agricole	
Pollution agricole			Organisation d'une meilleure gestion des systèmes de drainage (rejets à diriger dans zones-tampon)	5D07	197-198			oui	difficile	difficile	oui		Profession agricole - collectivités	
Pollution agricole			Meilleure maîtrise de l'irrigation	5C13	197-198			oui	difficile	difficile	oui	Profession agricole	Profession agricole	
Pollution diffuse			Réduire voire supprimer les utilisation non agricoles de pesticides (sensibilisation...)	5D01;5D19;5D24	BV			oui	oui	difficile	oui		Collectivités - Voieries - Particuliers	
Pollutions urbaines et industrielles			traitement des rejets de caves et de distilleries	5E17	197-198-199			oui	oui	oui	oui		caves ou fédération	
Pollutions urbaines et industrielles		Travaux sur plusieurs STEP	Travaux STEP (construction / mise aux normes)	5B12;5B13	205-203-202-201-200-199-198-197			oui	oui	oui	oui		Collectivités	Problématique "assainissement" sur les eaux sout dans le pays de Sault
Pollutions urbaines et industrielles			Fiabiliser la gestion des boues et les filières	5B29;5A34;00	205-203-202-201-200-199-198-197-L125			oui	oui	oui	oui		Collectivité	De l'amont jusqu'à Limoux. Favoriser le regroupement des communes
Pollutions urbaines et industrielles			Réflexion sur le mode d'assainissement des petites collectivités	5B22;5B14	BV			oui	oui	oui			Collectivité - Etat	L'idée est de mettre en place un mode d'assainissement adapté en fonction de l'impact sur le milieu
Gestion concertée et globale du BV			Intégrer les problématiques "eau" et "préservation du milieu" dans les projets de développement (actuels ou futurs)	00	BV			oui	oui	difficile	oui		Collectivité - Etat	
Gestion concertée et globale du BV			Mise en place d'une structure de gestion et animation	1A17	BV			oui	oui	oui	oui		Collectivités	Les élus devraient être prêts, le président est pressenti
Gestion concertée et globale du BV			Elaboration et mise en œuvre du SAGE	1A10	BV			oui	oui	oui	oui		CLE	
Prélèvements / Gestion quantitative			Protocole de gestion concertée de la ressource : plans de gestion et programmes d'action	3A09;3A11	BV			oui	oui	difficile	oui		Collectivités et usagers	
Prélèvements / Gestion quantitative				Connaissance et diagnostic des prélèvements et usages de l'eau - Adéquation besoin / ressource	3A01;3A02;3A03	BV			oui	oui	oui			Collectivités et usagers
	directive eaux potable	La contribution des services de l'Etat n'est pas arrêtée concernant cette directive												
	directive eaux de baignade	La contribution des services de l'Etat n'est pas arrêtée concernant cette directive												

Respect des
objectifs des
"zones
protégées"

directive ERU	Mise en conformité des systèmes d'assainissement pour les agglos produisant plus de 2000 eh		Mise en conformité des systèmes d'assainissement pour les agglos produisant plus de 2000 eh																			
directive ERU	Programme de contrôle																					
directive ERU	Actions de rappel à l'ordre graduées : * incitation * mise en demeure * blocage de l'urbanisation		Actions de rappel à l'ordre graduées : * incitation * mise en demeure * blocage de l'urbanisation																			
directive ERU	Délimitation des zones sensibles		Coordination des acteurs de l'assainissement (financiers, techniques, réglementaires) pour l'identification et la résolution des problèmes																			
directive ERU			Réimputation des pénalités des condamnations européennes aux collectivités non conformes aux directives																			
directive ERU			Obligation de conformité entre le schéma directeur d'assainissement, le programme d'assainissement, le schéma directeur des eaux pluviales d'une part et les documents d'urbanisme d'autre part (dans les 2 sens)																			
directive ERU			Obligation de révision du schéma d'assainissement lors de chaque révision de PLU (y/c simplifiée)																			
directive ERU	Correlation primes agence avec conformité réglementaire du système d'assainissement (aide au bon fnt)		Correlation primes agence avec conformité réglementaire du système d'assainissement (prime pour épuration)																			
directive ERU	Corréler la levée des interdictions de baignade à la résolution des problèmes d'assainissement (approche conjointe des problématiques baignade & assainissement avec tous les outils (financiers, techniques, réglementaires...))		Mise en place d'avertissement via porter à connaissance des documents d'urbanisme sur l'adéquation entre les hypothèses de développement et les systèmes d'assainissement existants ou projetés																			
directive ERU			Définir un porter à connaissance unique pour l'ensemble des services de l'Etat																			
directive ERU			Avoir une politique de communication des services réglementaires et de leurs partenaires sur le respect des directives à l'échelle des territoires (enjeux, moyens, état actuel...)																			
directive ERU			Limiter le développement des réseaux en zones d'habitation diffuse avec la mise en œuvre d'un assainissement autonome de qualité																			
Natura 2000			Réimputation des pénalités des condamnations européennes aux collectivités à l'origine du motif de condamnation																			

(état du système épuratoire=conformité ERU + conformité aux contrôles effectués par la police de l'eau)

Le schéma directeur d'assainissement et le programme d'assainissement devrait être compatible avec les documents d'urbanisme et réciproquement

		Natura 2000		Avoir une politique de communication des services réglementaires et de leurs partenaires sur le respect des directives à l'échelle des territoires (enjeux, moyens, état actuel...) Identifier les secteurs à enjeux																	
		Natura 2000		Se reposer sur mesures identifiées dans les SAGE																	
		Natura 2000		limiter les aménagements																	
		Natura 2000		Favoriser la circulation des poissons																	
		Natura 2000		Maintenir les zones humides existantes																	
		Natura 2000		Restaurer les tourbières reboisées par les épicias		203-205-201-228-229	Mesure traitée sur le BV Têt													DODOB "Madres-Coronat" 9101473 - Biodiversité (divers habitat de tourbière dont *)	
		Natura 2000		Entretien des prairies à molinie (gestion de charge pastorale pour limiter le boisement)		226-205	Mesure traitée sur le BV Têt													DODOB "Madres-Coronat" 9101473 - Biodiversité (6410 - Ligulaire de Sibérie - Damier de la succise)	
		Natura 2000		Etudier l'impact du salage des routes sur le desman des Pyrénées		203-205-201-228-229	Mesure traitée sur le BV Têt														DODOB "Madres-Coronat" 9101473 - Connaissance Desman des Pyrénées
		Respect des normes pour les rejets de substances toxiques																			? Usine FORMICA à Quillan ?
		Non dégradation des milieux	élément dont l'évolution est susceptible de devenir un problème significatif vis-à-vis du bon état		Inventaire Natura 2000 en cours sur l'Aiguette																
Amont du BV : forte évolution démographique et touristique				Gérer les impacts : Assainissement, AEP, prélèvements canons à neige, artificialisation, fréquentation																	
OBJECTIFS SDAGE	Zones humides																			Enjeu sur les ZH de l'amont du BV -Espèces patrimoniales (euprocte, desman, écrevisse à pattes blanches)	
	Inondations	identifier le document concerné		mesures qui peuvent avoir un impact + ou - sur le bon état																	
	Actions de gestion sur l'ensemble du bassin versant			identifier la /les procédures en cours																	Nécessité absolue de mettre en place une structure de gestion !
			SAGE Haute vallée de l'Aude dont la CLE a été constituée.		SAGE															Pas de structure porteuse du SAGE.	
			Natura 2000 Bassin du Rebenty																		

TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

BASSIN
VERSANT Aude amont

Masse d'eau cours d'eau / transition/ côtière/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)			
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	Gestion globale	Artificialisation	Poll diff agricole	Assainissement			Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)	
206		Faible	Non			X							bon état		
205		Doute	Non			X	X		X		Artificialisation		DD		
204		Doute	Non			X	X						manque de données		Acquisition de données
203		Doute	à préciser	stockage hydroelectrecit e		X	X				Artificialisation		DD		Classement MEFM non définitifs. Attente d'arguments techniques (si uniquement hydrologie = pas MEFM)
202		Doute	Non			X	X		X		Artificialisation		bon état		Sous réserve d'acquisition de données bio notamment
201		Doute	Non			X	X		X		Artificialisation		bon état		Sous réserve d'acquisition de données bio notamment
200		Faible	Non			X			X				bon état		
199		Doute	Non			X		X	X		Poll diff agricole		manque de données		Sous réserve d'acquisition de données bio et pesticides. Problème d'étiage, mobilisation de la ressource, pollution agricole. Données IBGN connues, endigué par endroit, état chimique moyen a expertiser
198		Faible	Non			X		X	X				bon état		
197		Doute	Non			X		X	X		Poll diff agricole + assainissement		bon état		Sous réserve d'acquisition de données bio et pesticides
L 122	retenue de Matemale	doute	oui	stockage hydroelectrecit e		X	X						bon potentiel		sous réserve d'asseoir le diagnostic de bonne qualité
L 125	retenue de Puyvalador	doute	oui	stockage hydroelectrecit e		X	X		X					DD sur le BP	temps de réaction du milieu + manque de données bio
	Aiguette						X						bon état		Ajouter cet affluent en ME principale : intérêt patrimonial majeur (poissons...) - perturbations liées à l'usage hydroélectrique - Bon état menacé par débit réservé, apport en suspension peut être considérable sur l'Aiguette aval, objectif de non dégradation.

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	Problème 1	Problème 2	Problème 3	Problème 4	Problème 5		Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (33)
6614		Faible									bon état		
6412		Faible									bon état		
6405		Faible									bon état		
6502		Faible									bon état		
6310		Fort			traitée avec les Narbonnais								
6122					Traitée avec l'Agly						bon état		